



**RÉUNION EXTRAORDINAIRE DU
COMITÉ PLÉNIER**

Procès-verbal

09-2024

le lundi 30 septembre 2024

20 h 00

PRÉSENTS

M. Georges R. Savoie, maire
M. Philippe Allain, maire adjoint
Mad. Albertine Savoie, conseillère
M. Denis Doiron, conseiller
M. Eymard Savoie, conseiller
M. Michael Comeau, conseiller

AUTRES

Mad. Jessica Robichaud MacKnight, greffière suppléante

1. Ouverture de la réunion

M. le maire procède à l'ouverture de la réunion à 20h40.

2. Vérification du quorum

M. le maire s'assure que le quorum soit atteint.

3. Adoption de l'ordre du jour

Proposé par Mad. Albertine Savoie

Appuyé par M. Denis Doiron

Que l'ordre du jour de la réunion extraordinaire du Comité plénier du 30 septembre 2024 soit adopté avec ajout du point 5.7 Parade de Noël 2024.

ADOPTÉ

4. Déclaration de conflit d'intérêt.

Aucune déclaration.

5. Recommandations émanant de l'administration

5.1 Offre de service présentée par Englobe pour le projet TP 25-01 Drainage et asphaltage d'une section de la rue Stymiest (1 km) Phase II.

Proposé par Mad. Albertine Savoie

Appuyé par M. Denis Doiron

Que le comité plénier recommande au conseil municipal d'accepter l'offre de service présentée par Englobe pour le projet TP 25-01 Drainage et asphaltage d'une section de la rue Stymiest (1 km) Phase II au montant maximal de 40 000 \$ plus T.V.H. qui sera facturée en 2025 et subventionnée à 90 % par DTI dans le cadre du programme PRPM.

ADOPTÉ

5.2 Correspondance - CSRPA – Demande d'autorisation pour procédures légales devant les tribunaux pour la propriété située au 1760 rue Principale.

Proposé par M. Philippe Allain

Appuyé par M. Denis Doiron

Que le comité plénier demande à la directrice générale par intérim, Mad. Melissa Near de contacter la Commission des Services Régionaux de la Péninsule Acadienne (CSRPA) afin de leur demander de communiquer avec les propriétaires de la propriété située au 1760 rue principale pour qu'ils puissent se conformer.

ADOPTÉ

5.3 Correspondance - C.S.C. La Fontaine - Demande de don pour jeux extérieure.

Les membres du comité plénier demande qu'une correspondance soit envoyée au Comité des parents du C.S.C. La Fontaine afin de leur informer qu'il ne sera pas possible de remettre un don cette année vu que le budget de don de la municipalité pour 2024 est épuisé mais que la demande de don sera évaluée pour le budget 2025.

5.4 Calendrier communautaire.

Les membres du comité plénier ont assisté à une présentation d'un calendrier communautaire créée par l'entreprise Tiam Consultant. Les coûts reliés à ce projet pour la conception d'une application électronique sont estimés à 33 350 \$ incluant des frais annuels d'assistance technique de 2 500 \$ et les frais d'hébergement du site web de 1 500 \$. Les membres du comité demandent de vérifier pour voir si un commanditaire serait prêt à appuyer ce projet ainsi que les coûts.

5.5 Correspondance - Demande de la Municipalité d'Alnwick - Service d'incendie.

Proposé par M. Philippe Allain

Appuyé par M. Denis Doiron

Le comité plénier recommande au conseil municipal d'accepter de participer à l'étude de faisabilité des services d'incendie d'Alnwick et qu'un membre de la municipalité siège sur le comité.

ADOPTÉ

5.6 Arena Sportplex - Location de la cantine

Proposé par M. Eymard Savoie

Appuyé par M. Philippe Allain

Que le comité plénier recommande au conseil municipal d'offrir la location de la cantine à l'Association du Hockey mineur de Neguac au coût de 1 200\$ plus T.V.H. par mois pour les mois de saison 2024-2025. Ceci inclut aussi la salle de réunion située à côté de l'entrée du bar.

ADOPTÉ

5.7 Parade de Noël 2024.

Proposé par M. Eymard Savoie

Appuyé par Mad. Albertine Savoie

Que le comité plénier recommande au conseil municipal d'accepter que la municipalité organise la Parade de Noël 2024 et que Mad. Melissa Near soit l'organisatrice.

ADOPTÉ

6. Levée d'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, M. Eymard Savoie, propose l'ajournement à 21h12.

Mad. Jessica Robichaud MacKnight,
greffière suppléante

M. Georges R. Savoie, Maire